



Diffamation sur Internet via un forum informatique

Par **Manzaitest**, le **28/11/2013** à **02:57**

Bonjour,rnrnrnJe suis Manzaitest, je réalise des tests antivirus en vidéo dans le but de prouver leurs efficacités, et je guide les internautes sur leurs choix.rnJ'ai également une communauté sur <http://manzaitest.fr>.rnrnLe problème est le suivant :rnrnSuite à des agissements malveillant des administrateurs de <http://www.infomars.fr> , j'ai décidé de quitter leurs forum pour alimenter ma communauté, qui se trouve sur <http://www.manzaitest.fr>.rnrnMalheureusement, ce site propage des propos diffamatoire envers moi visible sur leurs site, ils vont même loin jusqu'à tenter de salir mon image.rnrnLes propos diffamatoires sont visibles [ICI](#), accessible à tous, mêmes non-inscrit sur leurs forum.rnrnLa diffamation est visible, je suis ouvertement et publiquement traité d'idiot, de sombre imbécile de plus, une copie de ma page facebook est publié sur le message ce qui constitue une atteinte à la vie privé étant donné que facebook a été déclaré comme espace non public en avril 2013. c'est pour toutes ces raisons que je souhaiterais obtenir des conseils et déposer une plainte à l'encontre de ce forum.rnrnCes mêmes individus vont jusqu'à casser les systèmes de bannissement de mon site Web pour me dire que j'attaque leur communauté alors qu'en réalité, c'était un membre mineur qui était irrespectueux envers nous, donc j'ai dû l'exclure, comme je le ferais avec n'importe qui.rnrnrnComment faire svp ?rnrnMerci beaucoup de votre aide,rnCordialement,rnManzaitest

Par **moisse**, le **29/11/2013** à **09:59**

Bonjour,rnVous pouvez déposer une plainte devant une juridiction pénale soit pour diffamation, soit pour injures ou les deux.rnLa prescription est courte (3 mois depuis la publication).rnLa procédure est délicate et ne peut guère prospérer sans l'aide d'un avocat

spécialisé.